

Partenariat SDIS / CD / DAC

Université de la coordination en santé - Atelier 5
1er septembre 2023



Qui sommes-nous ?



Carine Peschard

Directrice
DAC 18



Mathilde Leyle

Chargée de mission
DAC 18

Territoire d'intervention



Département de 315 000 habitants, avec pour chef-lieu la ville de Bourges.

Plus de 50% du territoire est rural, avec une population vieillissante, socialement défavorisée, présentant une surmortalité générale, prématurée, comorbidités.

+++ Difficultés d'accès à des ressources médicales et médico-sociales.



Département du Cher,
Région Centre-Val de
Loire, France

DAC 18 - Appui Santé Berry



- DAC 18
- Porté par l'association Appui Santé Berry
- Locaux situés à Bourges
- Opérationnel depuis janvier 2021
- Équipe de 13 salariés : Directrice, médecin coordonnateur, assistante de direction, assistante administrative, 8 référents parcours, chargée de mission

Génèse du projet



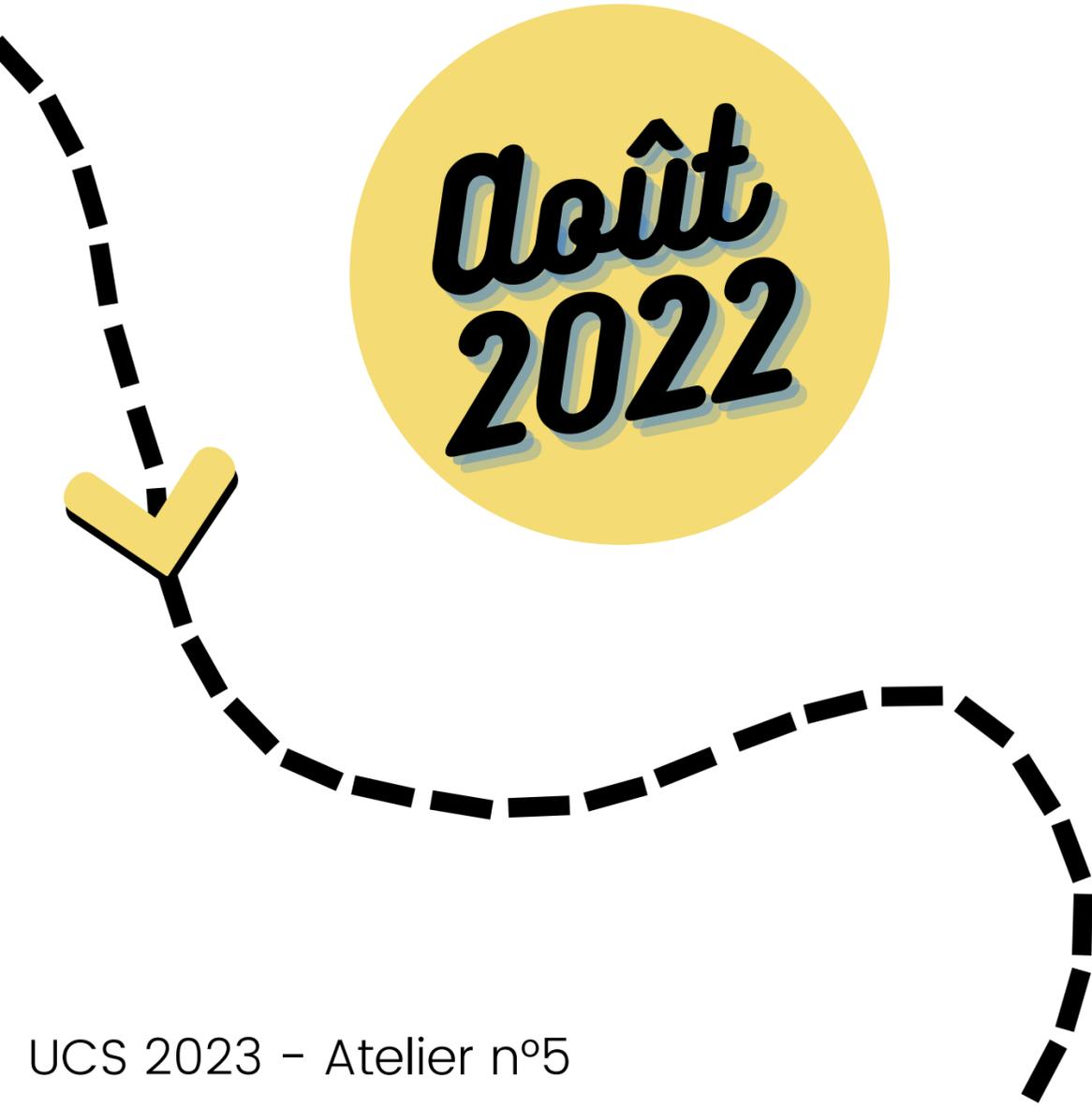
**Juillet
2022**

➤ Juillet 2022, le DAC et le SDIS se rencontrent pour une présentation des missions du DAC et un échange sur un éventuel partenariat.

Le SDIS expose au DAC une de ses difficultés : les interventions récurrentes qui ne relèvent pas du secours à la personne.

Le SDIS recherche un acteur du territoire, qu'il pourrait alerter, pour que ce public soit identifié et accompagné, de sorte à ce qu'il n'y ait plus de nouvelles sollicitations du SDIS. Le SDIS a déjà sollicité le Conseil Départemental en ce sens.

Génèse du projet



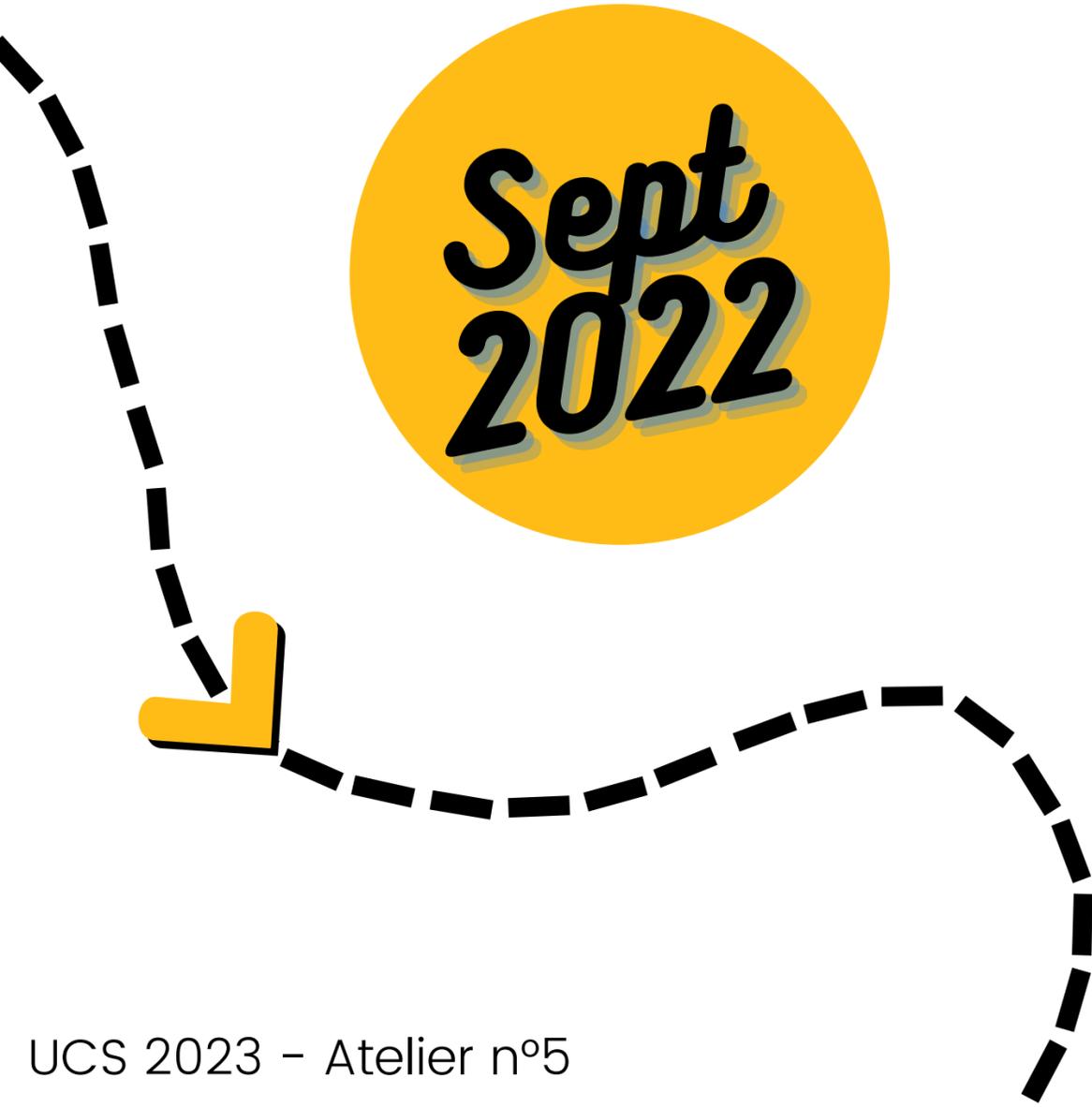
**Août
2022**

➤ Août 2022, une nouvelle rencontre est organisée, entre le SDIS, le Conseil Départemental et le DAC.

Une réflexion est menée collectivement pour imaginer un partenariat qui permette de répondre aux besoins du SDIS.

Un groupe de travail CD/DAC est alors mis en place : il doit rédiger une convention de partenariat et de partage d'informations, ainsi que réfléchir au protocole opérationnel à mettre en oeuvre.

Génèse du projet



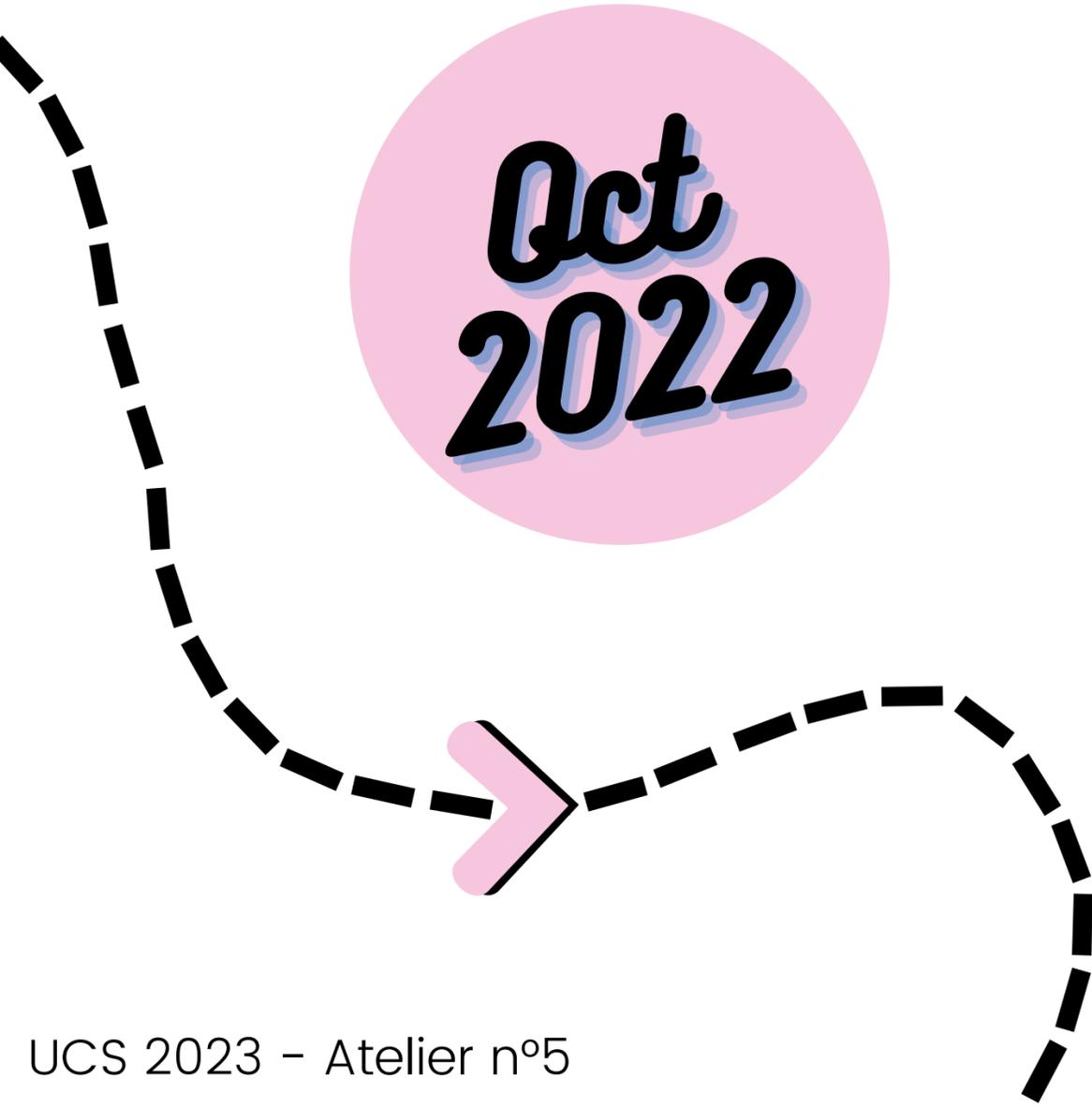
Sept
2022

➤ Septembre 2022, le groupe de travail CD/DAC travaille ensemble à la réalisation des livrables.

Un temps de présentation des missions du DAC auprès du CD est nécessaire, pour identifier le périmètre d'action des référents parcours et le principe de subsidiarité.

Il identifie les critères d'inclusion du projet, pour faciliter le repérage du public par les équipes du SDIS.

Génèse du projet

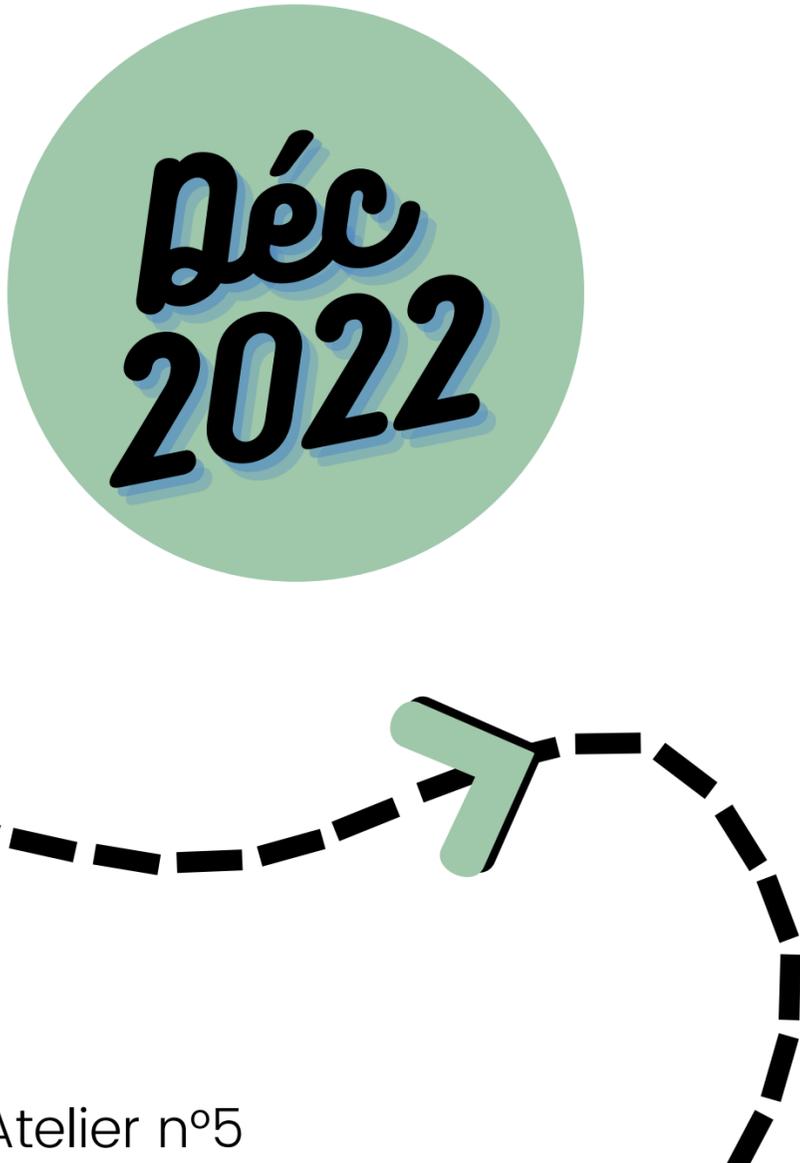


**Oct
2022**

➤ Octobre 2022, le groupe de travail poursuit son travail en finalisant une **convention tripartite de partage des données**. Cette convention sera votée dans les instances ad'hoc des trois partenaires.

Le groupe de travail amorce également une réflexion autour d'un **protocole opérationnel** : de la saisie des éléments sur leurs tablettes numériques par les équipes du SDIS au traitement par les équipes du CD et du DAC.

Génèse du projet



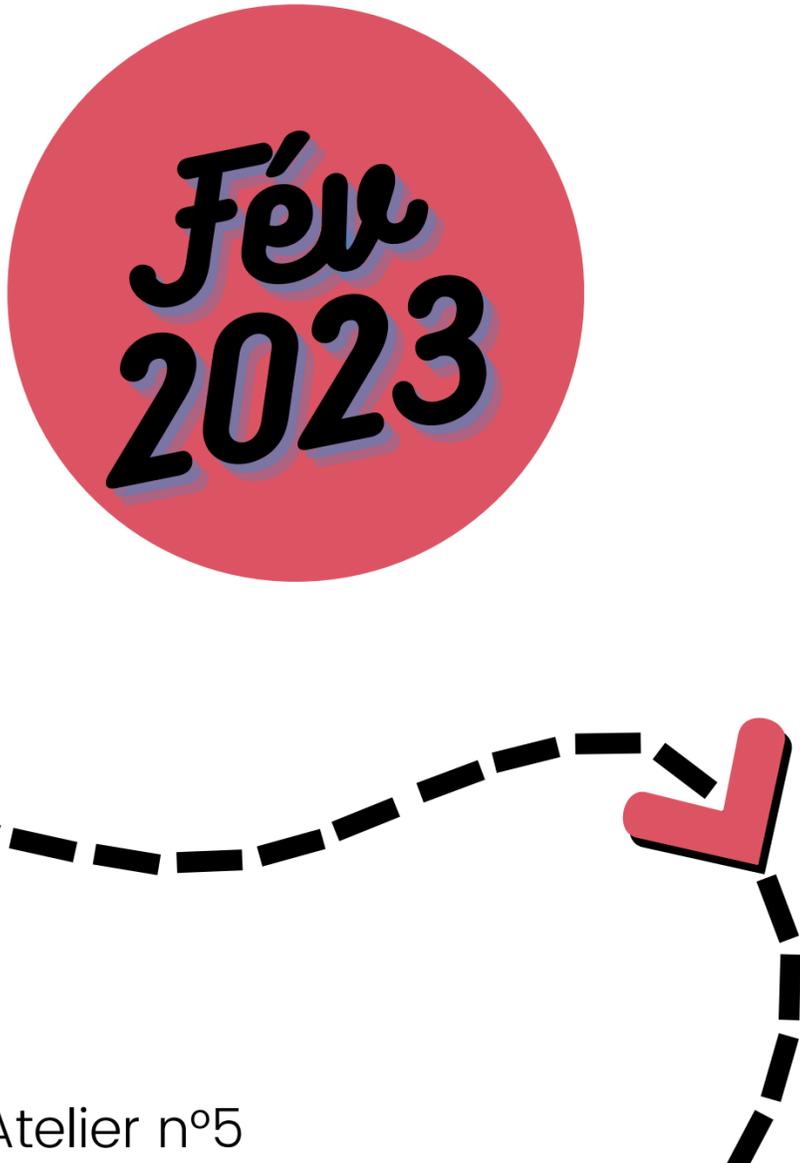
Déc
2022

➤ Décembre 2022, la mise en œuvre de la convention tripartite est votée par l'ensemble des partenaires.

Le groupe de travail CD/DAC poursuit ses réflexions sur le protocole opérationnel tandis que le service informatique du SDIS amorce le développement d'un formulaire sur les tablettes numériques.

Ainsi, à compter de mars 2023, un comité opérationnel mensuel se tiendra entre le CD et le DAC pour étudier les données transmises par le SDIS et réaliser une répartition du travail à effectuer.

Génèse du projet



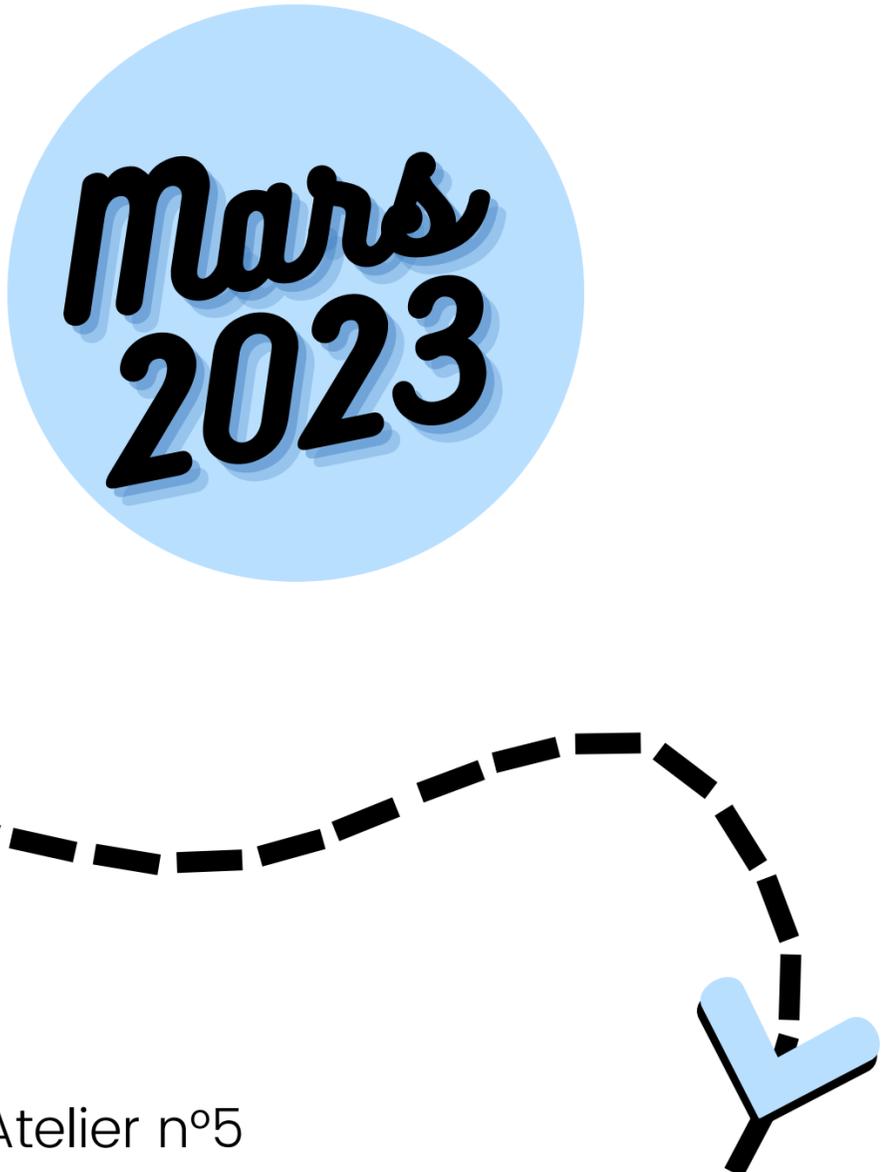
**Fév
2023**

➤ Février 2023, le groupe de travail CD/DAC fixe les dates des commissions opérationnelles mensuelles.

Les équipes du SDIS, du CD et du DAC sont formées à l'utilisation de la plateforme sécurisée OoDrive sur laquelle seront déposées les données du SDIS.

Le SDIS communique auprès de ses équipes sur le lancement du projet et le protocole à suivre sur les tablettes numériques.

Génèse du projet

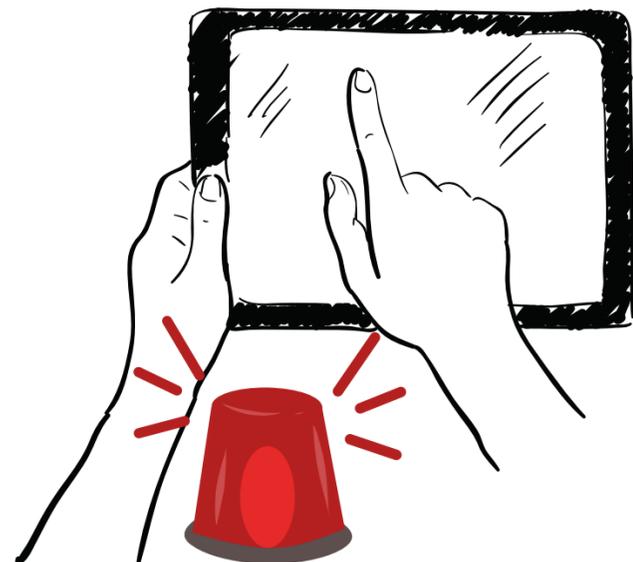


Mars
2023

➤ Mars 2023, le SDIS dépose sur une plateforme sécurisée les premières données que les équipes d'interventions ont recueillies.

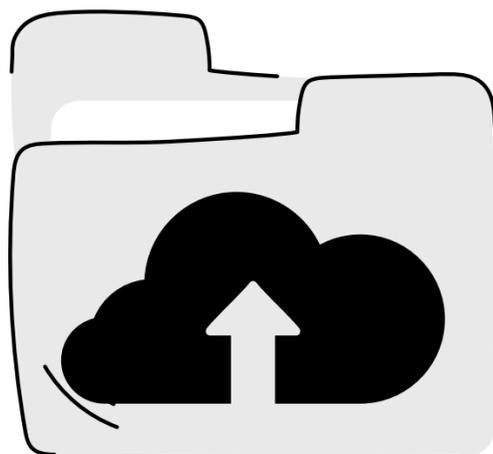
La 1^{ère} commission opérationnelle CD/DAC se déroule 15 jours plus tard, avec l'étude des éléments et la répartition des situations à traiter.

Résumé du protocole opérationnel



Étape n°1

Saisie d'un formulaire numérique par l'équipe d'intervention du SDIS + transmission d'un courrier d'information au patient



Étape n°2

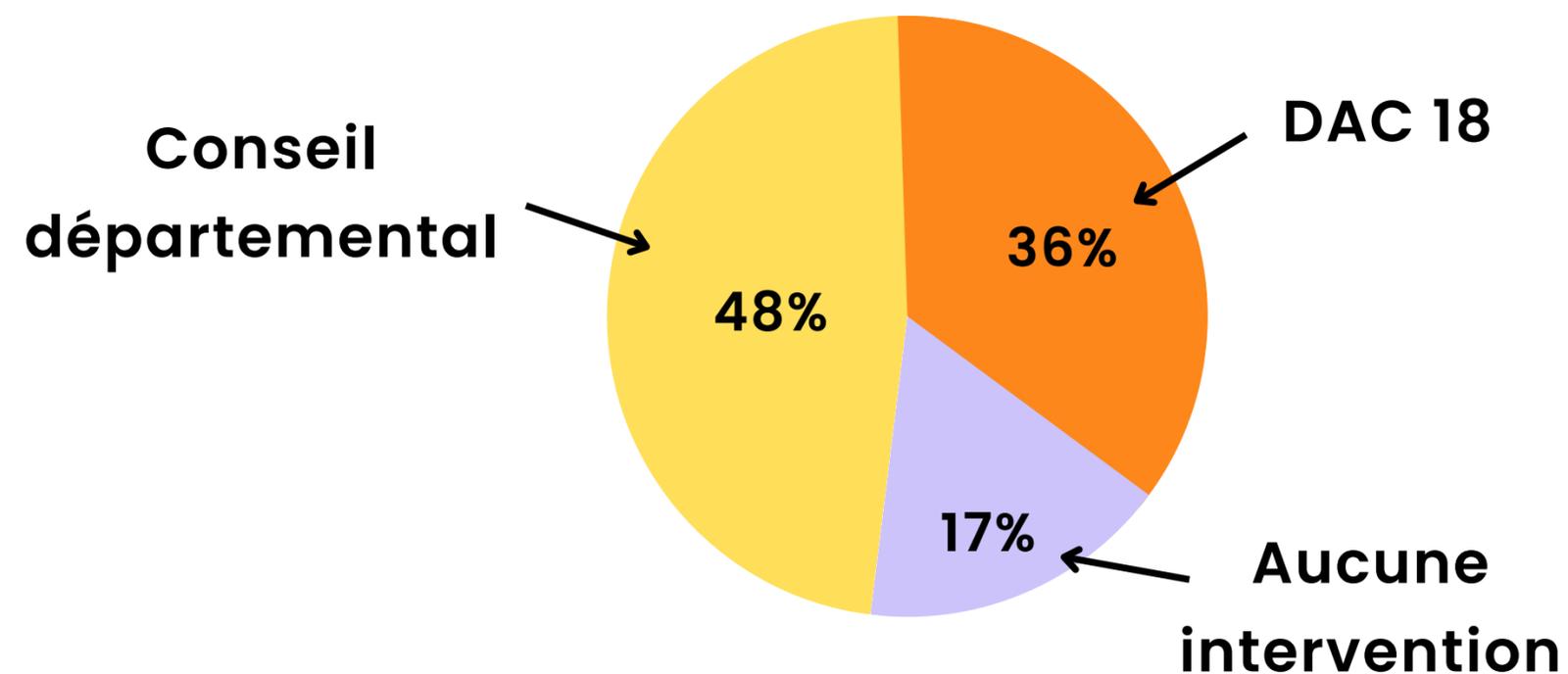
Dépôt mensuel par le SDIS d'un fichier Excel avec les données sur une plateforme sécurisée



Étape n°3

Traitement des informations par le CD et le DAC en commission mensuelle de suivi

Résultats



Répartition DAC/CD
entre mars et août 2023

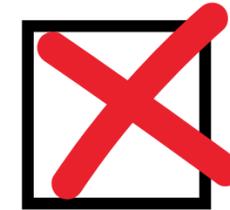


Entre mars et juin 2023, 71 personnes ont été identifiées par les sapeurs-pompiers.

Retour d'expérience



- Légitimité du DAC
- Meilleur partenariat avec le CD
- Repérage de la fragilité en adéquation avec les missions du DAC
- Valorisation du travail réalisé par le SDIS



- Respect des critères d'inclusion
- Information des usagers
- Gestion de la file active DAC



Dispositif d'appui à la **coordination** Cher

Contacts :

02 18 81 05 00

dac18@appuisanteberry.fr

Retrouvez nous aussi sur :



- www.appuisanteberry.fr



- DAC 18 - Appui Santé Berry



- Appui Santé Berry

